

Titre Pro 3

Maçon

Formation en alternance par la voie de l'apprentissage ou du contrat de professionnalisation

LE MÉTIER

Le maçon est chargé de construire à partir de plans et de consignes, les fondations, les murs, les planchers et les éléments en béton armé qui constituent les bâtiments (logements individuels ou collectifs, bâtiments commerciaux, industriels, ou agricoles ou techniques). Il peut également réaliser des aménagements extérieurs comme des murs de clôture, terrasses, trottoirs ...

LES CONTENUS DE LA FORMATION

CONNAISSANCES TECHNIQUES

- Réaliser des ouvrages en béton armé coffrés en traditionnel
- Coffrer en traditionnel bois ou en éléments manportables
 - Mettre en place les armatures d'un ouvrage en béton armé coffré en traditionnel
 - Couler un ouvrage en béton armé coffré en traditionnel
2. Construire des ouvrages en maçonnerie
- Bâtir des maçonneries hourdées au mortier ou à joints minces
 - Mettre en place des éléments préfabriqués de type appui, couronnement, linteau, poutre
 - Réaliser des ouvrages de finition de type seuils et appuis
 - Réaliser manuellement des enduits hydrauliques traditionnels
 - Créer des ouvertures dans des murs existants et réaliser la déconstruction de parties d'ouvrages
3. Réaliser des dallages et des planchers de type poutrelles hourdis
- Poser un plancher poutrelles hourdis
 - Réaliser les réseaux d'évacuation d'eaux usées et pluviales
 - Mettre en place les armatures de dallages et planchers
 - Mettre en œuvre le béton de dallage et planchers
 - Réaliser les aspects de surface et chapes

ET ENSUITE

MÉTIER ACCESSIBLES

Maçon

CONNAISSANCES GÉNÉRALES

Etude des constructions
Mathématique appliquée
Communication professionnelle

POURSUITES DE FORMATION

CAP Maçon – BP Maçon
BAC PRO Technicien du Bâtiment
BAC PRO Intervention sur le patrimoine bâti
BTS Bâtiment

INFORMATIONS

Code RNCP : 35309

Certificateur : Ministère du travail du plein emploi et de l'insertion

Date d'enregistrement : 09/02/2021

PUBLIC CONCERNÉ

Apprentissage

Signataire d'un CONTRAT D'ALTERNANCE avec une entreprise

- Contrat d'apprentissage
- Contrat de professionnalisation

Formation continue

En contrat de professionnalisation :
Jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus
Demandeurs d'emploi
Salariés

PRÉ-REQUIS

- Avoir une expérience dans le bâtiment, les travaux publics. Le cas échéant avoir une expérience professionnelle significative ayant permis d'acquérir une méthodologie de travail. Lire – Ecrire - Compter
- Maîtriser les compétences de base (savoir lire, écrire, compter).
- Maîtriser les fondamentaux de la langue française.

DURÉE DE LA FORMATION

1 an

TARIFS DE LA FORMATION

Contrat d'apprentissage et de professionnalisation : formation gratuite pour l'apprenant, éligible à une prise en charge par l'OPCO de l'entreprise formatrice.

Autres dispositifs :
6 554 € (exonéré de TVA)/ par année de formation.
Formation éligible à une prise en charge par les OPCO, Pôle emploi, Transitions Pro et au titre du CPF

INFOS ET INSCRIPTIONS / PERSONNE À CONTACTER

Catherine FESSARD 06.72.11.80.91
Marie GARACHON 06.10.91.62.28

LA PÉDAGOGIE

LES MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques
Mises en situation professionnelle
Retours d'expérience
Travaux collaboratifs

LES OUTILS ET MOYENS PROPOSÉS

Salles de formation équipées de vidéoprojecteur
Plateaux techniques (intérieur et extérieur)
Matériel, matériaux et outils de maçonnerie

LES RESSOURCES HUMAINES

Formateur(trice)s d'Enseignements Professionnels disposant d'une expérience de terrain – Alternance théorique / pratiques et mise en situation.
Formateur(trice)s d'Enseignements Généraux
Responsables de Centre de Ressources et d'aide à la formation (CRAF)
Conseillers emploi-formation

LES MÉTHODES D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Evaluation en cours de formation (mises en situation)
Réalisation d'un dossier professionnel
Entretien avec un jury habilité.

OÙ SE FORMER

BTP CFA Puy-de-Dôme (63)



LES EFFECTIFS

8 apprenant(e)s minimum

L'ALTERNANCE

C'est apprendre un métier avec des périodes pratiques en entreprise et des périodes de formation et avec, à la clé, un diplôme ou un titre professionnel reconnu.

INSCRIPTION

www.btpcfa-aura.fr

EN SAVOIR PLUS

www.btpcfa-aura.fr

Inscription
Résultats aux examens
Taux de placement en entreprise
Journées Portes Ouvertes
Découverte des métiers
Mini stages
Conditions d'accessibilité

SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

@btpcfaaura



LES COORDONNÉES DES CENTRES DE FORMATION

BTP CFA AFRA sur l'ensemble de la Région, siège administratif à Dardilly (69) : 04 72 52 07 21 / contact.afra@btpcfa-aura.fr
BTP CFA Ain à Bourg-en-Bresse (01) : 04 74 21 44 97 / contact.ain@btpcfa-aura.fr
BTP CFA Allier à Bellerive-sur-Allier (03) : 04 70 32 24 16 / contact.allier@btpcfa-aura.fr
BTP CFA Cantal à Massiac (15) : 04 71 23 00 69 / contact.cantal@btpcfa-aura.fr
BTP CFA Drôme-Ardèche à Livron-sur-Drôme (26) : 04 75 61 10 10 / contact.dromeardèche@btpcfa-aura.fr
BTP CFA Haute-Loire à Bains (43) : 04 71 57 99 90 / contact.hauteloire@btpcfa-aura.fr
BTP CFA Isère à Bourgoin-Jallieu (38) : 04 74 19 13 40 / contact.isere@btpcfa-aura.fr
BTP CFA Loire à Saint-Étienne (42) : 04 69 68 73 00 / contact.loiresaintetienne@btpcfa-aura.fr
à Roanne (42) : 04 77 72 12 62 / contact.loireroanne@btpcfa-aura.fr
BTP CFA Puy-de-Dôme à Clermont-Ferrand (63) : 04 73 44 00 70 / contact.puydedome@btpcfa-aura.fr
BTP CFA Rhône à Dardilly (69) : 04 72 52 21 50 / contact.rhone@btpcfa-aura.fr
BTP CFA des Savoie à Saint-Alban-Leysse (73) : 04 79 72 63 63 / contact.savoie@btpcfa-aura.fr

CONSULTEZ CETTE
FICHE EN LIGNE

